

SAINT-FONS

Le Plan de prévention des risques technologiques a été présenté

Vendredi soir, s'est tenu une réunion publique d'information sur le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), aux Clochettes. La municipalité, la préfecture, la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et d'environnement) et les industriels (Rhodia, Arkema, Bluestar et Suez) ont présenté ce qu'était un PPRT, sa problématique locale ainsi que les exercices menés. En effet, la ville de Saint-Fons est exposée à des risques avec la présence d'industries dans la Vallée de la Chimie.

Les risques concernent les deux tiers de la population

Le PPRT est issu d'un travail interne des industriels qui réalisent des études de danger comme les aléas de suppression, thermique et toxique. Car depuis 2003, les entreprises de la Vallée de la Chimie analysent les situations en incluant les probabilités de danger par sept échelons de gravité. Sur la commune, tous aléas confondus, les risques sont faibles et moyens (du premier au troisième échelon). Cela concerne les deux tiers de la population saint-foniarde. La zone la plus à risque (moyen +) concerne les Clochettes jusqu'à la route d'Avignon.

Pour prévenir ces dangers, les entreprises pratiquent des exercices de plan d'urgence « afin d'intervenir le plus vite possible et ne pas se faire surprendre », insiste Ludovic Fortin, directeur d'Arkema. Ces exercices, appelés plans

d'opération, s'occupent des problématiques à l'intérieur et aux environs de l'usine, au nombre de 20 par an et environ 5 par établissement. Ces simulations sont menées conjointement avec les pompiers, les municipalités et les industries voisines. Toutefois, comme l'a fait remarquer un Saint-Foniarde, les risques causés par les transports ne font pas partie du PPRT. Jean-Franck Fraolini, directeur de Bluestar,

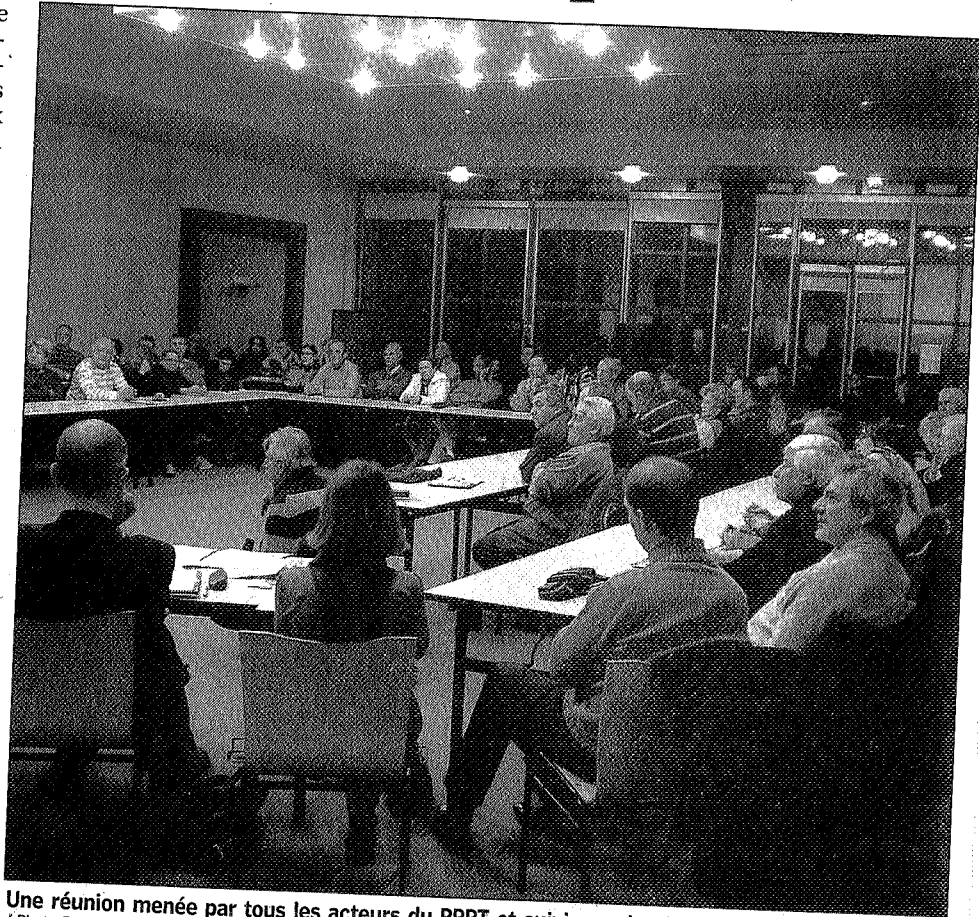
acquiesce : « Les transports ferroviaires ne sont pas présents dans les PPRT, bien qu'il y ait une astreinte 24 heures/24. Ce sont les problématiques d'entrée et interne des entreprises qui sont étudiées ». Et Ludovic Fortin d'ajouter : « Les créations des pipelines, enterrés à 3 000 mètres, ont vocation à freiner le transport ferroviaire ».

En ce qui concerne les « exercices à la population », ils sont

réguliers dans les écoles où se trouvent des salles de confinement, mais aussi dans les supermarchés et les zones d'activité. De plus, des sites d'accueil comme le gymnase Frison-Roche sont également identifiés.

Les prochaines étapes concernent une enquête publique afin de valider le PPRT, puis une deuxième réunion afin de présenter le projet final durant le deuxième trimestre 2010.

Fabien Leone



Une réunion menée par tous les acteurs du PPRT et suivie par les Saint-Foniarde
/ Photo Fabien Leone